



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 13 mai 2024 à 19 :30 à la salle du conseil au 125, 12^e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 130, 13^e Rue (lot : 5 091 366)

Demande de dérogation mineure (2024-0080) au 130, 13^e Rue, lot 5 091 366 qui a pour objet d'autoriser en zone COM-05:

- L'emplacement du bâtiment actuel sur la 13^e Rue qui est à 1.18m au lieu de 10' ou 2 mètres;
- L'emplacement de la galerie sur la 13^e Rue qui est sur la ligne de propriété au lieu 5';
- Allongement de la galerie sur la longueur du bâtiment sur la 13^e Rue;
- L'emplacement des escaliers dans la cour avant sur la 9^e avenue
- Reconstruction d'un bâtiment dérogatoire après le délai de 24 mois
- Construction d'une multifamiliale sur un terrain d'angle ayant un côté à 19.18 mètres et l'autre de 27.58 mètres, n'ayant donc pas une profondeur minimale moyenne de 30 mètres;

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 à l'article 11.1.2 et 19.10 ainsi qu'à la grille de spécifications et au règlement #24 relatif au lotissement article 5.3.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 13 mai 2024.

Donné à Ferme-Neuve, ce 22^e jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Bernadette Ouellette, Directrice générale et Greffière-trésorière au Lac-Saguay, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 22 avril 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 22 avril 2024.

Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Greffière-trésorière
